



L'Édition des prix de l'AMECQ 2022

On se retrouve!



CONSEIL D'ADMINISTRATION

| _ | | | | | | | | |
|---|----|----|---|---|---|---|---|--|
| D | rc | 10 | п | М | 0 | n | | |
| P | 16 | * | ш | u | C | ш | ш | |

Joël Deschênes, L'Écho de Cantley, Cantley

Secrétaire:

Yvan Noé Girouard, directeur général

Abitibi-Témiscamingue :

Valérie Martinez.

L'Indice bohémien, Abitibi-Témiscamingue

Capitale-Nationale/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Mauricie:

Steven Roy Cullen, *La Gazette de la Mauricie*,

Trois-Rivières

Montréal/Laurentides/Outaouais :

Suzanne Lapointe, *Ski-se-Dit*, Val-David

Chaudière-Appalaches:

Raynald Laflamme, L'Écho de Saint-François, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Estrie/Centre-du-Québec/Montérégie :

Nelson Dion, Trésorier Journal Mobiles, Saint-Hyacinthe

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord:

Julie Tardif, Trésorier Le Pierre-Brillant, Val-Brillant

Rédaction : Yvan Noé Girouard **Correction :** Patricia Garceau

Conception graphique : Véronika Sabater

AMECQ

86, boulevard des Entreprises bureau 206 Boisbriand (Québec) J7G 2T3 Tél.: 514 383-8 533 1-800-867-8533 medias@amecq.ca www.amecq.ca

L'Association des médias écrits communautaires du Québec reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications.

SOMMAIRE

| MÉDIA ÉCRIT COMMUNAUTAIRE DE L'ANNÉE Journaldesvoisins.com | 3 |
|---|----|
| PRIX RAYMOND-GAGNON Rolande Lavoie | 4 |
| PRIX DE LA RELÈVE Mégane Langlois | 5 |
| MEILLEURE NOUVELLE Marie-Josée Veilleux | 7 |
| MEILLLEUR REPORTAGE Christiane Dupont | 8 |
| MEILLEURE ENTREVUE Raynald Laflamme | 11 |
| MEILLEURE OPINION Valentin Brin | 4 |
| MEILLEURE CHRONIQUE Benjamin Docquiere | 6 |
| MEILLEURE CRITIQUE Lyne Boulet | 8 |
| MEILLEUR TEXTE D'HUMEUR Richard Samson | 20 |
| MEILLEUR TEXTE JOURNAUX À PETIT TIRAGE Daniel Rancourt | 2 |
| MEILLEURE PHOTOGRAPHIE DE PRESSE Muriel Leclerc | 4 |
| MEILLEURE CONCEPTION GRAPHIQUE - MAGAZINE Wendy Hondermann et Claire Pichon | 25 |
| MEILLEURE CONCEPTION GRAPHIQUE - TABLOÏD Dolorès Lemoyne | 5 |
| PRIX D'ENGAGEMENT NUMÉRIQUE Journaldesvoisins.com | 6 |
| GAGNANTS 2022 | 7 |



MÉDIA ÉCRIT COMMUNAUTAIRE DE L'ANNÉE





Christiane Dupont, Philippe Rachiele et Simon Van Vliet

MEMBRES DU JURY 2022



Patrick White



Daniel Samson-Legault



Carl Poirier



André Lavoie



Bernard Charlebois



Annabelle Blais



Robert Maltais



Myriam Jessier



Jean Calvin Kitata



Éric Beaupré

PRIX RAYMOND-GAGNON, BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Rolande Lavoie, La Vie d'ici, Shipshaw

Le journal « La Vie d'Ici » de Shipshaw a une personnalité, un cœur, une âme et une énergie débordante grâce à des personnes aussi engagées que Rolande Lavoie. Si nous la soumettons aujourd'hui à votre évaluation c'est qu'elle contribue largement à notre succès depuis nos tout premiers débuts il y a 40 ans puisqu'elle faisait partie de l'équipe fondatrice.

Rolande c'est la passion et la compétence au service du journal et une puissante motivation à servir la communauté. On parle ici de plus de 300 heures par année. Sa grande maîtrise de l'informatique, son souci incomparable d'être toujours en avance sur les échéanciers en font une secrétaire exécutive exceptionnelle. Que ce soit la préparation des réunions (procès-verbaux-ordres du jour) mensuelles ou générales, les rapports de l'année à remettre aux participants, les rencontres du CA en visioconférence, tout est fait dans les règles de l'art avec exactitude et un souci du bon français. Elle aime les parcours sans faute. La pandémie nous a compliqué la tâche à tous, mais Rolande a su faire face à tous les défis.



Joël Deschênes, Yvan Noé Girouard et Julie Tardif



Joël Deschênes et Rolande Lavoie

Le Prix Raymond-Gagnon

L'AMECQ décerne un prix annuel reconnaissant l'implication d'un bénévole s'étant particulièrement illustré au sein d'un journal communautaire au cours de la dernière année afin de rendre hommage à Raymond Gagnon.

Décédé en mai 2005, Raymond Gagnon fut président de l'AMECQ de 1990 à 1994, trésorier de 1994 à 1998, puis à nouveau président de 1998 à 2000. Il a œuvré pendant 10 années consécutives au conseil d'administration. Sa contribution personnelle à l'Association fut énorme.

PRIX DE LA RELÈVE

La vie à Saint-Félix-de-Kingsey

Mégane Langlois, Le Félix



La jeune auteure nous emmène faire le tour de son village, Saint-Félix-de-Kingsey. Elle nous explique les raisons pour lesquelles elle aime celui-ci, si différent des grandes villes. Le lecteur y découvrira les commerces que l'on peut y visiter, de la restauration à la construction; les activités à y faire, pour tous les goûts; ainsi qu'un endroit bien spécial où s'épanouissent des dizaines de jeunes : la magnifique école primaire. Somme toute, une visite bien agréable avec une guide qui s'y connaît.



Joël Deschênes, Raynald Laflamme et Réal Berthiaume

Il existe un petit village paisible où il fait bon vivre. J'imagine que vous avez tous une idée en tête. Il s'agit bien évidemment du village de Saint-Félix-de-Kingsey. Nous avons tous des raisons différentes d'aimer notre village. Laissez-moi vous présenter les miennes en vous en apprenant un peu plus sur les commerces que vous y retrouvez, sur les activités que vous pouvez y faire ainsi que sur notre magnifique école.

Les commerces du village

Malgré la petite taille de notre village, nous y retrouvons une multitude de commerces. Tou(te)s les employé(e)s sont toujours tellement accueillant(e)s! Tout d'abord, il y a l'épicerie du village: le « Marché Ami ». Les nouveaux propriétaires, Bruno St-Onge et Mélissa Letellier,

ont su garder l'ambiance amicale qui remplit l'épicerie depuis fort longtemps tout en y apportant leur personnalité et leurs idées innovatrices. Il y a également « Tout frais dans le bec », qui offre des services de traiteur ainsi que des plats cuisinés. Pratique pour les journées où vous auriez bien besoin d'un petit congé! De plus, la nourriture est toujours délicieuse et fraîche! Pour poursuivre, il y a le resto-cantine « La B.A. », situé juste devant l'école. Les élèves adorent y aller. Les pizzas, les poutines, les croquettes et les wraps sont excellents. Bref, tout y est délicieux! L'été, j'adore y aller avec ma famille pour acheter de la crème glacée. Elle est tellement bonne et rafraîchissante!

Il y a aussi un autre restaurant qui est également un bar. Il s'agit de «L'Illégal». Il est un peu plus éloigné du village, sur la route 255. Je n'y suis jamais allée personnellement, mais j'aimerais bien. Cependant, des gens de mon entourage y sont allés à plusieurs reprises. Leur verdict : la nourriture y est tout simplement succulente! Si vous n'y êtes pas encore allés, je vous conseille de l'essayer ! Ensuite, il y a le « PYL » (Timber Mart). Les employé(e)s qui y travaillent sont très compétent(e)s et sauront répondre à vos questions. Allez y faire un tour pour vos projets de construction. Robert et France vous accueilleront avec plaisir! Il y a aussi le « BMR » où vous pouvez mettre de l'essence et même acheter quelques petites grignotines. Ce que je préfère,

PRIX DE LA RELÈVE

c'est quand mon papa y va et revient avec des cornets congelés. Bref, il y a une panoplie d'autres commerces, mais je ne peux pas tous les nommer. Par contre, vous pouvez regarder les cartes d'affaires dans le Félix pour les découvrir!

Les activités au village

Pour commencer, nous avons la chance d'avoir plusieurs activités à faire au village. Il y a entre autres le soccer et la balle donnée, qui sont deux activités organisées l'été. Parfois, la Municipalité organise des activités qu'elle partage dans notre journal local. De plus, vous pouvez aller à la bibliothèque. Les heures d'ouverture sont inscrites à plusieurs endroits, par exemple dans le Félix. Ils ont plusieurs types de livres. Il y en a pour tous les goûts! Si vous n'y êtes jamais allés, vous n'avez qu'à vous faire faire une carte de bibliothèque et le tour est joué!

Par ailleurs, une autre activité fort intéressante que je n'ai pas encore eu la chance de faire est d'aller à une ferme. Puisque Saint-Félix-de-Kingsey est un petit village, nous avons la chance d'avoir quelques fermes locales que nous pouvons visiter. Certaines ont même une boutique. C'est l'occasion parfaite d'acheter des produits québécois, et d'ici en plus! Du même coup, vous encouragez nos producteurs locaux! Parfois, il ne faut qu'un peu d'imagination pour trouver une activité. Nous avons un superbe parc avec de nouvelles structures et des jeux d'eau. Pourquoi ne pas aller y pique-niquer? Vous pouvez également aller acheter une crème glacée ou une petite gâterie et aller la déguster au parc.

L'école du village

Pour poursuivre, je devais parler de l'école Saint-Félix qui, je crois, est au cœur de la vie des jeunes à Saint-Félix-de-Kingsey. C'est une merveilleuse petite école qui réalise toujours d'extraordinaires projets pour ses élèves. Tout le personnel de l'école est extrêmement compétent

et appliqué. Ils aiment leur métier et sont très généreux. Nous avons la chance d'avoir les meilleurs professionnels pour nos jeunes du primaire. J'ai adoré mon parcours à cette école et je crois que nous pouvons en être fiers. En conclusion, Saint-Félix-de-Kingsey est un petit village vraiment exceptionnel où tout le monde contribue aux activités publiques, s'entraide et se serre les coudes. C'est un village joyeux où tous se connaissent. Finalement, un des avantages d'habiter dans un village comme celui-ci est que nous avons une tranquillité et une atmosphère amicale que nous ne retrouvons pas dans les grandes villes. Voilà pourquoi j'aime mon village et la vie à Saint-Félix-de-Kingsey!

MEILLEURE NOUVELLE

Preissac participe à la lutte aux changements climatiques

Marie-Josée Veilleux, L'Alliance de Preissac

C'est une petite nouvelle admirablement écrite dans les règles de l'art de l'écriture journalistique. Un titre informatif, une excellente accroche, des paragraphes succincts avec citations insérées dans le texte. La journaliste traite d'un sujet plus que pertinent — la lutte contre les changements climatiques —, qui s'incarne dans un projet politique local : la décision de la municipalité de Preissac de se joindre à regroupement transrégional visant à faire connaître le rôle des milieux naturels dans la captation du carbone. Une nouvelle d'intérêt!



C'est lors de l'assemblée du 13 septembre 2021 que le maire de Preissac a présenté le projet de lutte contre les changements climatiques dont la Municipalité fait partie, avec huit autres municipalités et une MRC du Québec.

Le projet d'une durée de trois ans vise à faire connaître le rôle des milieux naturels dans la captation du carbone.

« Nous sommes heureux, comme municipalité, de participer à ce genre de projet », de dire le maire Donald Rheault.

Les autres municipalités qui font partie de ce projet sont : Saint-Camille, Chelsea, Mascouche, Nicolet, Rivière-du-Loup, Tadoussac, Varennes et Victoriaville, ainsi que la MRC de Papineau.

« On va travailler ensemble pour voir quels gestes on pourrait faire ici, à la municipalité de Preissac, pour s'attaquer aux changements climatiques. On va être accompagné de Nature-Québec, du CREAT (Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue), et de

plusieurs acteurs de la protection de la nature. L'objectif, c'est de guérir la nature par la nature elle-même, tout en posant des gestes concrets localement pour aider à protéger la nature et notre planète », d'ajouter monsieur Rheault.

Un suivi des rencontres et des recommandations de ce comité sera fait à la population afin d'apporter des gestes concrets.



MEILLEUR REPORTAGE

Des citoyens pris en otage à cause d'une ruelle privée

Christiane Dupont, Journaldesvoisins.com

Une vingtaine de propriétaires riverains d'une ruelle du district Ahuntsic ont appris à leurs dépens que la portion de ruelle derrière leurs logis était privée et venait d'être vendue. Le nouveau propriétaire n'entend pas leur faire de cadeau. Ces riverains sont désormais pris en otage. Un grand reportage sur un sujet hyper local, qui pourrait néanmoins toucher d'autres riverains de ce quartier. Fouillé et complet, l'article met en lumière les failles dans la réglementation qui encadre la gestion des ruelles privées, et l'injustice que subissent ces citoyens. Un reportage révoltant sur un dossier toujours en cours.



Une vingtaine de propriétaires riverains d'une ruelle du district d'Ahuntsic ont récemment appris, à leurs dépens, que la portion de ruelle derrière leurs logis était privée et venait d'être vendue. Le nouveau propriétaire n'entend pas leur faire de cadeaux. Ces riverains sont désormais pris en otage.

Des citoyens habitant de part et d'autre de la ruelle privée située entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Grande-Allée, au nord du boulevard Henri-Bourassa, se sont retrouvés, du jour au lendemain, devant un fait accompli : ils n'auraient bientôt plus accès à la portion de ruelle derrière leur logis ou leur maison. Et pour cause; la ruelle a été vendue récemment — deux fois plutôt qu'une — et le dernier acquéreur a des « plans » pour sa nouvelle « propriété ». Certes, aucun de ces riverains n'était propriétaire de la ruelle, mais d'aucuns semblaient croire que le certificat de localisation de leur logis contenait un droit de passage. Mais la suite de l'histoire démontrera — aussi bizarre que cela puisse paraître — que les ruelles de Montréal n'ont pas toutes le même statut et ne sont pas toutes réglementées de la même manière. Au final, plusieurs riverains de ruelles risquent un jour de se retrouver en mauvaise posture, comme le cas qui nous préoccupe aujourd'hui.

Taxes impayées, ruelle vendue : ni vu, ni connu

Au cours de l'été 2021, cette portion de ruelle privée qui donnait entre autres accès aux cours arrière des riverains habitant sur Saint-Laurent, côté est, et Grande-Allée, côté ouest, au nord du boulevard Gouin, a donc été vendue, sans que ces citoyens n'aient été mis au courant. Parce que les maisons sont bâties en rangée sur Saint-Laurent, notamment, c'est par cette ruelle que les citoyens du boulevard Saint-Laurent et de Grande-Allée ont accès à leur cour arrière.

Les propriétaires précédents (Grigorios Efraimidis et la Société immobilière Dagobert inc.) n'ayant pas payé leurs taxes foncières au cours des années précédant 2019, cette portion de ruelle privée a donc été mise en vente à l'encan par la Ville, en novembre 2019; c'est la procédure habituelle. Puis, un contrat notarié entre la Ville et David Perin Maruca, agent immobilier de son état, s'est signé à Laval, le 7 juillet 2021. Contre la somme de 4000 \$, plus les taxes de 448 \$, le Montréalais non résidant d'Ahuntsic-Cartier-ville a acquis cette portion de ruelle privée, et cela sans qu'aucun riverain n'en soit informé. En juin, M. Maruca avait enregistré sa propre

MEILLEUR REPORTAGE

société immobilière au Registre des entreprises du Québec, soit quelques jours avant qu'il ne procède à l'achat de cette portion de ruelle. À peine un mois et des poussières plus tard, soit le 26 août 2021, David Maruca a revendu la ruelle à un commerçant de Laval, Corneliu Tunea, propriétaire de Tire X-Press Service mobile, entreprise à numéro inscrite au Registre des entreprises du Québec comme exploitant un commerce de détail de pneus, pièces et accessoires neufs pour automobile.

Ultimatum et chantage/Tentative d'extorsion ?

Ce dernier et actuel propriétaire aurait d'abord mentionné aux riverains, rencontrés au hasard de ses visites sur le terrain depuis le mois d'août, qu'il comptait garer ses camions dans la portion de ruelle qu'il avait achetée. Depuis, les riverains, consternés, en ont été quittes pour apprendre de la bouche même du nouveau proprio qu'il entendait leur vendre la ruelle pour la modique somme de 72 000 \$ ou qu'il leur réclamerait une rente annuelle de 7000 \$. Faute de quoi, le nouveau proprio leur a signifié qu'il allait bloquer la ruelle avec des blocs de béton pour leur en empêcher l'accès dès le 1er octobre prochain. Déjà, depuis le 24 septembre, des riverains ont observé que des travaux se

préparaient sur le terrain de la ruelle. Selon une riveraine, le propriétaire aurait été prévenu que le groupe de riverains allait déposer une demande d'injonction par l'entremise d'une avocate au cours de cette semaine.

Riverains incrédules et choqués

Le 15 septembre dernier, une des riveraines écrivait ce qui suit au JDV : « Il est inconcevable pour nous de comprendre la logique de cette nouvelle acquisition, puisque cet entrepreneur n'habite même pas le secteur et achète seulement le fond de la ruelle. Il nous a fait croire qu'il voulait y installer ses camions, mais finalement, il veut autre chose. C'est totalement de l'extorsion. »Une autre riveraine de la ruelle précise à ce sujet : « Après nous avoir fait croire qu'il voulait y stationner les camions de son entreprise, le nouveau propriétaire de la ruelle menace maintenant de bloquer l'accès avec des blocs de béton. La seule façon de le convaincre de nous laisser le droit de passage est de lui payer 7000 \$/année ou 72000 \$ pour acheter la ruelle. La date limite est le 1er octobre.»

Et la première riveraine de poursuivre : « Cette ruelle fait partie de notre milieu de vie à tous et voilà qu'aujourd'hui, nous sommes pris avec cette situation. Comment cela se fait-il que la Ville permet ce genre d'acquisition ? Comment les résidents auront-ils accès à leur cour arrière ? Comment les services tels que Bell, Vidéotron ou même les pompiers pourront-ils passer suite à cette restriction de passage? De plus, nous n'aurons plus accès à nos stationnements privés respectifs... c'est complètement aberrant. » Plusieurs de ces résidants ont usage de cette ruelle, qui existerait depuis 70 ans.

Les élues s'en mêlent

La conseillère de ville du district d'Ahuntsic, Nathalie Goulet, qui a été saisie du dossier à la suite d'une plainte des riverains, a permis d'y voir un peu plus clair, alors que les riverains s'étonnaient qu'une servitude mentionnée sur un des contrats de propriété datant de 1985 spécifiait qu'il y avait un droit de passage, mais que cette mention n'existe plus.

MEILLEUR REPORTAGE

«Le processus de vente de bien immobilier pour non-paiement de taxes est strictement encadré par la Loi sur les cités et les villes et a pour conséquence la suppression des servitudes existantes», a fait valoir Mme Goulet. Le droit de passage qui existait bel et bien en 1985 n'existerait plus, selon cette interprétation. Sur le contrat notarié entre les deux derniers acheteurs, signé le 26 août, la notaire précise bien à l'article intitulé « servitude » : « The title search hasn't revealed any servitude. »

Toutefois, les riverains de la ruelle sont, pour leur part, persuadés après examen des titres qu'une servitude (ou un droit de passage) existerait toujours, ne serait-ce que pour les services d'utilité publique ou les urgences. La conseillère du district d'Ahuntsic et la mairesse Thuillier sont à pied d'œuvre, de concert avec les services de l'arrondissement, pour essayer de trouver une solution. « Sachez que depuis que cette problématique a été portée à notre attention, écrit Nathalie Goulet, nous nous renseignons sur les règles qui s'appliquent et les recours possibles. La mairesse de l'arrondissement, Madame Émilie Thuillier, a rencontré la directrice d'arrondissement et le chef de la Division urbanisme, permis et inspection spécifiquement sur ce dossier. Elle en a également discuté avec le service du Greffe de la Ville. [...] Nous comprenons complètement votre colère et votre désarroi face à cette situation. [...] Nous tentons d'identifier des solutions le plus rapidement possible et vous reviendrons avec de l'information dès que nous en aurons.»

La mairesse Thuillier s'est rendue sur place et a rencontré deux des riverains. Alors que l'arrondissement tente de faire des démarches en amont de la vente, Mme Thuillier a suggéré aux riverains qu'ils portent également plainte à l'Ombudsman de la Ville de Montréal, parallèlement, dans un courriel qui leur a été adressé le 24 septembre. L'arrondissement s'en mêle, donc; mais que pourra-t-il faire ? C'est la Ville-centre — et non l'arrondissement — qui réglemente la vente de ruelles publiques. Quant à la vente de ruelles privées de la Ville, il semble que l'administration municipale n'ait pas grand-chose à y voir, sauf en cas de non-paiement des taxes foncières. Rencontrée à la Foire des possibles au parc

Tolhurst, le samedi 25 septembre, la conseillère Goulet a déclaré que la mairesse avait demandé au Service du contentieux de la Ville de se pencher rapidement sur le dossier.

Et si c'était votre tour, un jour ?

Et si au moins les riverains étaient informés d'une éventuelle vente de ruelle privée quand ces dernières sont vendues à l'encan pour non-paiement de taxes. Mais ce n'est pas le cas. Et pourtant, c'est à cette étape cruciale de vente à l'encan que leurs « droits acquis » par l'usage semblent spoliés, car ces droits tombent alors dans le néant, comme l'expliquait la conseillère Goulet. Il n'est pas dit que d'autres riverains, ailleurs sur le territoire d'Ahuntsic-Cartierville, ne seront jamais aux prises avec une situation semblable. Dans le seul district d'Ahuntsic, il existerait pas moins d'une vingtaine de ruelles privées. Ces ruelles sont susceptibles un jour d'être vendues au plus offrant, sans que les riverains n'en soient informés. D'autres beaux imbroglios en perspective. À moins que la Ville et l'arrondissement n'y mettent le holà. À suivre.

MEILLEURE ENTREVUE

Il danse avec les gardiens

Raynald Laflamme, L'Écho de Saint-François



Sébastien Morin, natif de Saint-François, est designer industriel et passionné de hockey — tellement qu'il habille les gardiens de but. C'est avec un plaisir flagrant que le journaliste s'entretient avec lui. Il nous livre beaucoup d'informations, mais toujours bien vulgarisées. Le texte est très bien rythmé, des phrases courtes et bien tournées. On y retrouve de bonnes citations, pour le plaisir assuré des amateurs du sport... et des curieux!

 $\hat{\mathbf{A}}$ titre de designer, il habille les gardiens comme d'autres habillent les grandes stars de la musique. Pas tout à fait! Notre invité en entrevue est designer industriel. Et oui, s'il habille les gardiens de but, c'est pour mieux les protéger. Et oui, ses clients sont parmi les plus grandes stars du hockey, dont le non moins connu Carey Price. Bienvenue dans l'univers professionnel de Sébastien Morin.

Il y a déjà plusieurs lunes que Sébastien Morin, fils de Bernard Morin et Esther Garant, a quitté Saint-François. Mais avant de prendre son envol à Montréal, il s'est fait connaître pour son hockey.

Jeune allié, il s'est taillé une place dans les rangs Midget AAA à Sainte-Foy, puis sur la scène collégiale AAA avec Les Faucons de Lévis-Lauzon. Il a fait le camp d'entraînement des Titans de Laval. Il a joué un an et demi dans le Junior AA pour le RMB de Saint-Henri. Lors de sa première année à l'Université de Montréal, en 1998-1999, il a été de la première équipe senior AAA de la ligue LDB, Les Sentinelles de Montmagny, ne faisant l'aller-retour dans sa région natale que pour jouer les matchs.

À 22 ans, les études en Design industriel à Montréal ont pris toute la place. Mais, il a toujours gardé vive sa passion pour le hockey. Aujourd'hui encore, à 45 ans, il prend toujours plaisir depuis plus de 20 ans à jouer dans une ligue avec les boys de l'Université de Montréal.

Au centre, entre le travail et le hockey, il y a maintenant la famille. D'abord avec les enfants de sa conjointe depuis bientôt 10 ans, un fils de 22 ans et une fille de 15 ans, et un enfant commun, Théo, qui fêtera en mars son 4e anniversaire. Une fête qui sera célébrée à Prévost dans les Laurentides, lieu de résidence du couple depuis qu'il s'est joint en 2016 à l'équipementier Lefebvre, spécialisé dans la conception et la fabrication d'équipements de gardien de but, dont l'entreprise est située à Terrebonne. De joueur à gardien : une carrière dans le développement d'équipements de protection.

C'est d'ailleurs sa passion pour le hockey qui lui a permis d'obtenir un premier contrat d'un an après un bac de 4 ans.

« C'est grâce à un ami avec qui je jouais au hockey et qui avait sa firme de design. Il m'a donné mon premier contrat pour Daignault-Rolland.»

Cette année-là, il a dessiné et conçu un plastron et des jambières pour le receveur au baseball. Sa carrière professionnelle était lancée.

C'est chez CCM qu'il a pris son envol. De 2005 à 2007, il évoluera à titre de développeur au sein d'une équipe de travail dédiée au développement de casques de hockey avec grille. De 2007 à 2016, toujours chez CCM, à titre de designer industriel, il se spécialisera dans

MEILLEURE ENTREVUE

l'équipement de protection de la tête et du visage. Les joueurs avant et défenseurs lui doivent, à lui et à son équipe, des brevets portant sur un ou plusieurs mécanismes de réglage fixant le masque facial au casque de hockey.

« Étant joueur moi-même, concevant de l'équipement de joueur, c'était naturel pour moi. Je connais l'équipement et comment il se comporte ».

En 2016, à la suite d'une restructuration chez CCM, il redevient disponible sur le marché de l'emploi. C'est la famille Lefebvre qui le repêche. Ils se connaissaient et s'appréciaient du temps où les Lefebvre, Michel et Patrick, étaient en partenariat avec CCM pour le développement et la fabrication d'équipement de gardien de but professionnel.

« J'ai travaillé avec eux en partenariat pour le développement d'un masque de gardien de but qui est encore utilisé chez CCM. Ça a super bien été. On avait une belle complicité. »

Aujourd'hui, cette complicité se poursuit au sein de l'équipe Lefebvre où Sébastien œuvre à la fois comme développeur avec Patrick Lefebvre et comme designer industriel. Il a dû s'approprier l'expertise des Lefebvre.

« Là, je tombais dans l'équipement de gardien de but. C'était un beau défi pour moi. J'ai dû comprendre et assimiler les détails importants pour les gardiens de but. Ça m'a pris deux ans pour être confortable. J'ai appris avec les meilleurs. L'équipement Lefebvre est considéré comme le meilleur équipement de gardien de but au monde. »



Aujourd'hui, 57 gardiens de but de la LNH portent l'équipement Lefebvre, dont les trois gardiens du CH, Carey Price en tête.

Place à l'innovation dans un monde normé

Ne vend pas qui veut de l'équipement de gardien de but à des professionnels. Tout est normé. Prenons l'exemple de la jambière : sa hauteur et sa largeur doivent respecter scrupuleusement les normes de la LNH. Une fois fabriquée, la jambière est allongée sur une machine fournie par la LNH pour s'assurer de la conformité du produit. Si c'est OK, elle est ensuite envoyée à Toronto pour approbation. Elle est alors acceptée ou rejetée. Si elle est acceptée, elle prend la route de l'équipe et du gardien pour lequel elle a été confectionnée. Si elle est rejetée, elle revient à Terrebonne, pour que l'équipe procède aux correctifs parce qu'elle a dépassé un tantinet de trop la hauteur permise.

«La largeur est la même pour tout le monde. La hauteur qu'il a droit, c'est différent d'un gardien à l'autre. On est toujours à la limite de l'acceptable», explique le concepteur qui évolue dans un monde normé où la longueur de jambe de chaque gardien est mesurée.

Y a-t-il de la place pour l'innovation?

« Bien sûr ! Nous, c'est là où on travaille le plus. Tout se passe à l'arrière de la jambière. Il y en a qui vont aimer être très serrés dans leur jambière. Il y en a qui aiment ça avoir un attachement à l'arrière du genou. Il y en a qui aiment ça attaché au niveau du mollet. Puis, chaque gardien est différent.»

Danser avec les gardiens

Pour comprendre leurs besoins et leurs exigences, Sébastien Morindoit, quand la situation le nécessite, rencontrer les gardiens professionnels, ses clients. « Récemment, j'ai modifié la jambière de Frédéric Anderson, qui est gardien no 1 à Toronto. Il voulait des trucs précis, modifiés pour son attachement.

MEILLEURE ENTREVUE

On essaie de comprendre ses besoins et moi, je vais modifier les pièces en conséquence.»

En raison de leurs techniques sans cesse meilleures, les gardiens obligent le fabricant à relever le défi de l'innovation. Dans une chorégraphie entre le concepteur et le gardien, chaque innovation est le fruit d'un échange marqué du sceau de la compréhension des besoins de l'un et de la confiance en l'expertise de l'autre.

Et Carey, lui?

« Bien, il est pointilleux. Il sait ce qu'il veut. À un certain moment, sa jambière était celle que j'ai modifiée le plus. Je ne me souviens plus combien de patrons, combien de pièces ont été modifiés. Il y avait beaucoup, beaucoup de modifications. Mais, cette année, on lui a présenté notre nouvelle jambière (L 20.1) et il l'a prise telle quelle. Et il l'aime telle quelle. Il n'y a apporté aucune modification.»

Cette jambière sera disponible dès ce printemps dans des versions adaptées au marché de niche grand public. Il reste que ce sont des produits onéreux.

Un marché de niche dominé par les grands

Un autre grand changement professionnel se présente pour Sébastien Morin. La famille Lefebvre a dû se résigner à vendre afin de poursuivre ses activités de développement dans un marché de niche dominé par les grands fabricants. Sébastien demeure à l'emploi de l'entreprise True Sports qui s'est portée acquéreuse des actifs de la famille Lefebvre. À l'entreprise de Terrebonne, Patrick et Sébastien vont poursuivre dans ce qu'ils font de mieux : développer et designer de l'équipement pour les meilleurs gardiens au monde, qu'ils évoluent au Canada, aux États-Unis, en Europe ou en Russie.

« Je fais un métier que j'aime. En plus, c'est de l'équipement de hockey, ma passion. Je continue là-dedans. C'est ma carrière et je risque de fini ma carrière dans le hockey. Je suis privilégié!»

Jamais loin de l'arbre

Pour la petite histoire, True Hockey (True Sports) est une ramification de True Temper, dont une filiale américaine, Ames True Temper, est propriétaire de l'usine Garant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Comme Sébastien Morin, par son affiliation maternelle, est issu de la grande famille industrielle Garant, c'est tout de même tout un hasard de la vie qui le ramène à ses racines, ici à Saint-François.



Joël Deschênes, Raynald Laflamme, Marc Cochrane et Réal Berthiaume

MEILLEURE OPINION

Ne pas faire d'un moyen une fin

Valentin Brin, L'Indice bohémien

Un texte d'opinion qui se pose en faveur d'une immigration plus humaine en région. Prenant l'exemple de l'Abitibi-Témiscamingue où il vit, l'auteur se désole que les programmes d'accueil des nouveaux arrivants transforment ceux-ci en simples variables économiques. Connaissant lui-même la complexité de l'immigration, personnelle à chacun, il souhaite ardemment que les initiatives d'accueil et d'intégration soient davantage corrélées à l'Humain. Un sujet plus que pertinent aujourd'hui. Le texte amène à une meilleure connaissance et compréhension du sujet pour le lecteur, ouvrant sur des discussions plus sensibles.



 ${f S}$ elon le recensement de 2016, la population ayant immigré au Québec et résidant de la région de l'Abitibi-Témiscamingue était de 2135 personnes, soit 1,5 % de la population totale du territoire. Notre région accueillait alors 0,2 % des personnes ayant immigré au Québec, se classant comme l'une des pires (devant la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec). Dans le contexte économique que nous connaissons, ces personnes représentent une forme de rareté aux yeux de certains et notre capacité à les retenir est au cœur des discussions. La rétention cristallise actuellement bon nombre des actions qui sont entreprises à l'égard des personnes immigrantes.

Pourtant, ce terme, rétention, renferme des sens, ou des schémas de pensée qui mériteraient que l'on s'y attarde davantage. S'il est un mot en particulier sur lequel je m'interroge depuis quelques mois, il s'agit bien de celui-ci.

Premièrement, parce qu'avant mon arrivée au Québec en 2014, ce mot relevait pour moi du champ lexical du milieu carcéral. En France, par exemple, la rétention appliquée à l'immigration est une mesure permettant de maintenir dans un lieu fermé un étranger qui fait l'objet d'une décision d'éloignement, dans l'attente de son renvoi forcé. En des termes plus simples, la rétention est une sanction administrative qui conduit à l'emprisonnement des personnes immigrantes. Depuis plusieurs mois, je suis plus que jamais à la recherche d'une explication me permettant de comprendre comment ce mot est à la fois employé dans la francophonie pour désigner un processus de privation de liberté des personnes immigrantes, mais aussi pour désigner un processus rattaché au développement de l'immigration. Comment un mot avec de telles connotations coercitives peut-il être aussi généralement rependu pour évoquer une stratégie à l'intention des personnes immigrantes sans que son usage soit remis en doute? Nos

MEILLEURE OPINION

compétences interculturelles sont-elles si pauvres que nous ne considérons pas les significations que peuvent avoir certains termes aux oreilles des candidats à l'établissement en région ?

Deuxièmement, parce qu'après quelques recherches, j'ai découvert qu'ici, l'usage de ce terme découle d'un emprunt à la sémantique anglaise qui renvoie à une pratique de gestion des ressources humaines : la rétention du personnel (employee retention). Bien que je sois relativement en accord avec cette pratique de gestion, je m'inquiète à ce qu'elle déborde des entreprises jusqu'à se généraliser dans le discours politique. En effet, ce processus est défini par l'Office québécois de la langue française (OQLF) comme celui « mis en œuvre pour retenir un salarié au sein d'une organisation ou dans un poste donné, en lui offrant des avantages pécuniaires plus alléchants que ceux des concurrents ou, au contraire, en le décourageant de partir par des contraintes faisant en sorte qu'il subisse une perte importante ». En fait, la question que je me pose est la suivante : par extension du sens, ne considérons-nous pas autrement les personnes immigrantes que comme des ressources humaines ? Devons-nous réellement, en tant que communauté d'accueil, mettre en place des stratégies de développement social héritées de la gestion des ressources humaines? Ne devrions-nous pas plutôt les considérer pour ce qu'ils sont réellement et arrêter de les considérer comme une variable économique?

Si tel était le cas, nous ne pourrions pas nous étonner que des individus décident, pour des raisons qui leur sont propres, de quitter la région. Nous ne devrions pas les contraindre dans leurs libertés et surtout ne pas nous immiscer dans leurs décisions personnelles. Le parcours des nouveaux arrivants en Abitibi-Témiscamingue, qu'ils soient originaires d'une autre région ou d'un autre pays, est en premier lieu motivé par des choix; ce sont donc des personnes avec un grand sens de liberté et du courage.

Quand j'ai décidé, à l'âge de 21 ans, de quitter ma région natale française pour venir étudier à Trois-Rivières, j'étais animé par ce désir de liberté. J'étais motivé par un choix, celui de voyager, mais aussi de découvrir un autre pays. De la même manière, lorsque j'ai quitté Trois-Rivières pour venir m'installer à Rouyn-Noranda, j'étais motivé par des raisons personnelles. Et finalement, lors de chacune de mes prises de décisions, aucune mesure avantageuse ou contraignante n'aurait pu me retenir. Il y a une part importante de ma migration qui relève de l'intime et face à ça, contrairement au milieu de l'emploi et de la gestion des ressources humaines, aucune mesure de rétention ne devrait interférer.

Bien que la politique migratoire actuelle soit corrélée à l'économie, faisons en sorte que les initiatives d'accueil et d'intégration soient corrélées à l'humain. En tant que communauté d'accueil, parlons d'installation durable plus que de rétention.



Joel Deschênes, Raynald Laflamme, Steven Roy Cullen et Valérie Martinez

MEILLEURE CHRONIQUE

Pour une amélioration du système alimentaire local

Benjamin Docquiere, Vues sur la Bourgogne

Au cœur de son quartier du sud-ouest de Montréal, l'auteur apporte une réflexion intéressante. Alors que tant de gens dans chaque communauté peinent à se nourrir, alors que le gaspillage alimentaire est tel que la moitié de la nourriture du pays se retrouve à la poubelle, il rêve d'un centre communautaire d'alimentation où la population pourrait s'impliquer. Son approche pratique allie sensibilisation et bonne gestion des ressources, partage de connaissances et éco-responsabilisation. À l'heure des crises actuelles qui fragilisent nos sociétés, un texte pertinent qui, espérons-le, inspirera d'autres initiatives du genre.



De nombreux acteurs se mobilisent dans notre quartier pour améliorer le système alimentaire local. De longue date, nous pouvons compter sur des organismes qui travaillent fort pour sécuriser l'alimentation des résiden(e)s de la Petite-Bourgogne.

Depuis 2020, nous pouvons également compter sur l'engagement d'acteurs du Sud-Ouest indirectement liés à la question alimentaire, tels que l'Éco quartier, MR-63 et le bureau de la transition écologique de l'arrondissement du Sud-Ouest. Tous sont impliqués dans le projet SALSA (financé par la mairie de l'arrondissement), qui vise à mutualiser les efforts, à consolider les acquis des acteurs alimentaires locaux et à développer le marché public. Ainsi, l'arrondissement du Sud-Ouest se donne les moyens de favoriser un système alimentaire plus durable et inclusif dans la Petite-Bourgogne.

Et si, au-delà de ce projet, on se permettait un instant de rêver à la création d'un « Centre communautaire d'alimentation » ? Un espace multifonctionnel au sein duquel les aliments sont produits, transformés, et distribués aux résident. e. s du quartier! Ce type de structure existe déjà sur l'île de Montréal.

Constitués d'un consortium d'acteurs variés, les centres communautaires d'alimentation offrent de nombreux services destinés à l'ensemble de la population locale : magasin partage, marché et jardin publics, bistro communautaire, groupe d'achats, dépanneur fraîcheur, point de chute pour panier fermier, frigo communautaire, etc. Les meilleures initiatives en sécurité alimentaire sont centralisées dans un même pôle d'entraide, où la mutualisation des ressources permet un effet de levier sur l'accessibilité géographique, culturelle et économique à une alimentation abondante, saine et de qualité. Au-delà du fait de nourrir la population, ces centres communautaires d'alimentation ont une fonction sociale fédérateurs d'une communauté. ils assurent la formation et le transfert de connaissances.

MEILLEURE CHRONIQUE

S'alimenter, ce n'est pas seulement produire, acheter ou recevoir des denrées alimentaires, c'est aussi les conserver, les cuisiner et les consommer de manière écoresponsable et économique. Que nous ayons un carré de terre dans un jardin communautaire, un balcon rempli de belles plantes potagères, ou simplement un frigo qui déborde à l'occasion, nous avons tous fait face à un surplus alimentaire : que faire de ces aliments sur le point de rendre l'âme ?

Au Canada, on estime que 50 % de la nourriture produite et importée ne termine pas dans nos estomacs, mais dans nos bacs à déchets! Pourtant, de nombreuses options s'offrent à nous pour valoriser nos surplus ponctuels de nourriture. Certaines solutions sont relativement connues, telles que la mise en conserve ou la congélation. D'autres idées sont plus insolites, comme la déshydratation des fruits et des légumes, la mise sous vide ou la lactofermentation.

Dans tous les cas, l'objectif est de conserver nos aliments pour les jours où le frigo est vide, ou pour les saisons où les légumes sont rendus trop chers. Ces méthodes de valorisation et de préservation de non-surplus alimentaires présentent l'avantage de conserver, en totalité ou en partie, les nutriments de nos fruits et légumes. Cependant, toutes les techniques et tous les aliments ne possèdent pas les mêmes durées de conservation.

Pour nous guider, de nombreux organismes ont créé des fiches-conseils gratuites* afin de nous familiariser avec ces pratiques et de nous donner les informations nécessaires pour ne pas gaspiller. rempli de belles plantes potagères, ou simplement un frigo qui déborde à l'occasion, nous avons tous fait face à un surplus alimentaire : que faire de ces aliments sur le point de rendre l'âme ?



Joël Deschênes, Jordane Masson, Diane Morin et Jacinthe Laliberté

MEILLEURE CRITIQUE

Le "tour de main " de Claude Chartrand

Lyne Boulet, Le Sentier

L'Hippolytois Claude Chartrand est un tourneur sur bois autodidacte. La journaliste en trace un portrait plein d'humanité. Riche en information, le texte décrit sa démarche artistique sans jamais que le lecteur ne se noie dans une surenchère technique. L'auteure pose un regard bienveillant et intéressé sur un artiste généreux et son œuvre délicatement en phase avec la nature.



L'Hippolytois Claude Chartrand est un tourneur sur bois autodidacte. Il s'est initié seul aux différentes techniques de tournage en regardant des vidéos en ligne, mais surtout en mettant en pratique le principe d'apprendre sur le tas... de bois!

Il a commencé ce loisir il y a plus de vingt ans, à temps partiel, alors qu'il travaillait encore. À sa retraite, il s'y est investi encore plus. Un loisir devenu une passion.

Le travail du bois

Claude Chartrand utilise surtout le bois dur domestique : noyer, frêne, chêne, érable, pommier. Son beau-frère, propriétaire d'une cour à bois, est son principal fournisseur. Il complète avec des bois exotiques. Il se procure aussi du bois coti *. Ces bûches de bois pourri n'ont même pas droit à l'incinération dans un foyer. Mais ce sont de petits trésors pour un tourneur qui y déniche des motifs uniques créés par la décomposition du bois.

Claude préfère utiliser le bois vert, qui s'amincit plus facilement sans fendre, ni craquer, bien qu'il se travaille moins bien. La pièce tournée doit être faite plus rapidement pour ne pas se déformer durant le processus. Il est donc courant qu'il s'active de trois à quatre heures d'affilée sur son tour, « sans même un arrêt pour prendre un café », précise-t-il. Malgré tout, en séchant, la pièce peut encore se fendiller. « On peut travailler des heures et des heures puis abîmer un morceau, ajoute-t-il avec philosophie. Mais plus on travaille, moins ça arrive. »

Les loupes, les malformations, les champignons, qui affectent l'intégrité d'un arbre toujours debout, deviennent de vibrantes fleurs posthumes,



uelques-uns de ses gnomes, très populaires cette année.

MEILLEURE CRITIQUE

appréciées pour leur structure veinée et leur coloris. C'est ce qui donne tant de personnalité aux pièces tournées. Claude Chartrand aime aussi conserver l'écorce extérieure du bois, ce qui, d'office, confère un côté rustique aux pièces. Est-il utile de préciser que, lorsqu'il tourne, Claude s'ajuste aux caractéristiques du bois qui se découvre à lui ? Au départ, il a une idée générale de ce qu'il va fabriquer, mais en cours de route, la forme de l'objet pourra se modifier et l'objet lui-même pourra changer.

Dans la majorité des cas, Claude Chartrand fabrique des articles issus d'un seul morceau de bois. Mais il fait aussi des assemblages : des articles faits de bois différents, travaillés en segments indépendants, une composante à la fois, puis assemblés grâce à des mortaises et tenons, et un peu de colle. Du travail de précision, car chaque élément doit s'ajuster parfaitement aux autres. La finition s'avère souvent plus longue que le tournage. Claude applique plusieurs couches de laque sur ses pièces. Cela requiert un sablage et un temps de séchage entre chacune d'elles. Enfin, la pièce est polie avec de la cire.

Chacune de ses créations est unique. Il existe une façon de copier une pièce pour la reproduire en plusieurs exemplaires. Claude n'est pas du tout intéressé, il ne veut pas devenir un tourneur en série! Même lorsqu'il fabrique de petits articles,



Joël Deschênes, Lyne Boulet, Aube Bélanger et Valérie Martinez



Claude Chartrand à l'œuvre.

comme ses gnomes, très populaires cette année, il les fabrique un à un. Ils sont tous différents.

Mentorat

«Le tournage sur bois est une activité ouverte à tout le monde, qui permet de développer son sens artistique, nous dit-il. C'est plaisant, encourageant, valorisant. Certains la voient comme quelque chose de gros, de mystérieux, qui demande beaucoup d'équipement. Je veux les rassurer. Ce n'est pas aussi difficile qu'on pourrait le penser et ce n'est pas nécessairement un investissement important. Pour commencer, deux ou trois petits outils, un minimum de couteaux et un tour à établi sont suffisants. Ça permet de fabriquer des pièces qui ont jusqu'à 10 pouces de grosseur.» Claude a le goût du partage. Il aimerait aider, initier des amateurs en devenir. C'est pourquoi il accepterait de devenir le mentor d'une ou deux personnes qui voudraient apprendre cet art. Page Facebook: Chartrand Tourneur de bois.

* Le bois coti est atteint de pourriture. C'est un bois qui a été exposé aux éléments, ce qui a engendré l'apparition de champignons.

MEILLEUR TEXTE D'HUMEUR

Quand le chialage détruit la beauté d'une magnifique communauté Richard Samson, L'Arrivage d'Adstock

Ce texte se présente comme une dénonciation constructive du négativisme qui règne au sein d'une partie la communauté d'Adstock. L'auteur, qui s'est impliqué toute sa vie dans son milieu, a été témoin au fil des ans de comportements déplorables de gens de mauvaise foi, de «chialeux». Il invite néanmoins ses concitoyens à l'implication dans la vie publique et dans les projets qui font vivre et grandir la municipalité. Un plaidoyer positif et encourageant en faveur d'une plus grande solidarité régionale.



D'entrée de jeu, je vous dirais que s'il y avait une reconnaissance pour ça, je serais un expert en chialage. En effet, j'ai été enseignant, directeur d'école pendant 27 ans, secrétaire municipal de Ste-Anne-du-Lac pendant 26 ans, rédacteur en chef de L'Arrivage d'Adstock pendant 16 ans, sans compter la dizaine de comités dans lesquels j'ai œuvré comme bénévole. Oui, j'en ai entendu du chialage de toutes sortes, j'en ai vu de toutes les couleurs. J'avais sûrement un bon moral pour y avoir survécu!

Il faut dire que dans la vie, quand on accepte de s'impliquer, il faut s'attendre à recevoir des critiques. La plupart des gens expriment leur opinion dans le respect, et c'est ce qui permet de faire avancer les choses, d'améliorer les projets et même d'en susciter de nouveaux. C'est ce qu'on appelle le dynamisme du milieu, celui qui fait dire aux gens de bonne foi qu'on est fiers de notre municipalité, qu'on prend notre place dans la région, qu'on est sur la map!

En toute humilité, je pense avoir fait des choses extraordinaires dans la vie parce que j'ai toujours eu autour de moi une équipe de collaborateurs qui pouvait influencer les décisions et surtout se rallier à celles-ci pour participer avec ardeur à leur mise en œuvre. Merci à ces personnes positives et respectueuses d'avoir été dans ma vie. C'est grâce à vous que j'ai fait ce que j'ai fait.

Malheureusement, il y a des gens de mauvaise foi, des gens qui ont le chialage tellement facile, qu'ils oublient d'analyser leur propos. On chiale parce que nos routes sont en piteux état et on se plaint quand on les répare; on chiale parce que les règlements sont trop sévères et on se plaint quand ils ne sont pas appliqués; on chiale quand les beaux projets ne nous intéressent pas personnellement et on se plaint quand il n'y a rien qui se passe chez nous... Quoi qu'on fasse, ils ont toujours quelque chose à dire et ils ne savent pas le dire. Pourtant, force est de

MEILLEUR TEXTE D'HUMEUR

constater que ce ne sont pas ces chialeux qui s'impliquent le plus... d'ailleurs, c'est probablement mieux comme ça, parce que quand ils parlent, on n'a plus le goût de les écouter.

Je m'en confesse, j'ai appris au cours des ans (j'en ai 71) à détester ces chialeux chroniques qui ne font que deux choses : « écœurer ceux qui s'impliquent pour le bien-être de la communauté » et « tuer le bénévolat ». Pour détruire, éteindre la motivation, ils sont des experts. Vous pouvez être fiers de vous! Même s'ils sont peu nombreux, ils crient fort, répandent des rumeurs dans les arrière-cours ou pire, font des menaces... Et ça, c'est sans compter quand ils décident de débarquer à l'improviste à la résidence privée des élus ou encore des employés municipaux. Le constat est triste, mais c'est la réalité : le respect n'est pas acquis par tout le monde. Il faut donc se méfier de ce genre de personne si on veut une municipalité où il fait bon vivre, et surtout ne pas avoir peur de leur dire qu'ils ont tort.

Je pourrais vous donner des noms, des exemples... mais ça ne donnerait rien. Je me contenterai donc de féliciter le conseil municipal en place, pour tout ce que vous faites pour notre bien-être à tous. Merci aux employés municipaux qui assurent avec compétence la réalisation des mandats qui leur sont confiés. Même si je ne suis pas bénéficiaire de tous les projets mis en place, je vis dans une communauté dynamique avec laquelle je partage avec plaisir les différents projets. Merci pour nos routes, notre complexe sportif, notre centre intergénérationnel, notre environnement, nos activités, notre mont Adstock, notre centre agroalimentaire et tout le reste! Merci de votre souci d'être là pour chacun des secteurs de la municipalité, notre unique communauté!

LES ÉLECTIONS S'EN VIENNENT!

Disons donc à nos leaders positifs que nous apprécions leur implication et que nous voulons continuer à les soutenir dans leur travail!



Joel Deschênes, Richard Samson, Marc Cochrane et Philippe Rachiele

MEILLEUR TEXTE JOURNAUX À PETIT TIRAGE

Gisèle Chaput et Denis Bernier

Daniel Rancourt, Le Félix

Une entrevue avec un couple qui partage la même passion depuis des années: la création de sculptures faites à partir de matériaux métalliques récupérés. Avec quelques trouvailles et un peu de soudure, le duo obtient des résultats étonnants. Le texte a un style vivant et est parsemé de plusieurs citations — le tout agrémenté de photos des artistes posant devant leurs œuvres éclectiques.



Depuis maintenant 18 mois, Gisèle Chaput et Denis Bernier ont entrepris la création de sculptures faites à partir de matériaux métalliques récupérés. À ce jour, plus de 22 œuvres ont été ainsi assemblées et ornementent le paysage de Saint-Félix et ses environs.

« J'ai toujours fait de la récupération, même quand il n'y avait pas encore de bac de récupération à Kingsey Falls ou à Saint-Félix-de-Kingsey, explique Gisèle. À l'époque, j'allais porter ce que je ramassais au centre de recyclage de Victoriaville. En donnant une deuxième vie aux choses, nous pouvons faire, ensemble, une différence pour l'environnement ».

« J'ai toujours aimé faire du bricolage : des boules de Noël, des décorations, de petits bibelots, toujours avec la récupération, le recyclage et la réutilisation de petites choses; par exemple, des bouchons de liège, des rouleaux à friser, etc. Puis, j'ai peint des bidons de lait; je pense qu'on en retrouve dans toutes les régions du Québec. Aujourd'hui, je bricole avec des gros articles! » raconte-t-elle, toujours enthousiaste.

En 1999, en visite chez des amis, Gisèle voit une fleur fabriquée avec une roulette de herse et des fers à cheval, ainsi qu'un coq fait à partir d'une roue de brouette et des dents de râteau à chevaux. Avec les années, elle remarque plusieurs sculptures faites à partir de toutes sortes de matériaux récupérés.

Le 1er septembre 2019, avec la collaboration de son mari, Denis Bernier, ils se mettent à l'œuvre. Depuis, ils ont créé plus d'une vingtaine de fleurs, d'insectes, d'animaux, faits à partir de chaudrons, d'ustensiles, de pièces de mobilier, de tuyaux, etc.

Conception

« Tout ce que nous faisons sort de notre imagination, continue Gisèle. Quand j'aperçois

MEILLEUR TEXTE JOURNAUX À PETIT TIRAGE

des pièces métalliques abandonnées ou au recyclage, je sais tout de suite ce que je vais en faire, continue Gisèle. Parfois, je fais de la recherche : par exemple, une pintade, je n'avais jamais vu ça. Je suis allée voir à quoi ça ressemble, de quelles couleurs c'est, la forme, les proportions, etc. Ensuite, je dessine les croquis puis je choisis quelles pièces utiliser pour les faire. Je prépare les différents morceaux, les taille, les sable, les perce avant de les peindre et de commencer l'assemblage à l'aide de vis et de boulons, de pop-rivets ».

C'est à ce moment qu'intervient Denis. « Denis s'occupe de la soudure; il a toujours fait de la soudure. Il a déjà construit trois voitures à foin, une voiture pour des balles rondes, des remorques, une mangeoire à foin », mentionne Gisèle.

Ainsi leur première œuvre a été un bûcheron avec une scie mécanique à la main. Ont suivi de nombreux coqs, des marguerites, des abeilles, un cochonnet, un mouton, une vache, etc. Des tuyaux de balayeuse et d'arrosage, des pièces de ventilateur et un pose-cuiller sont devenus une dinde! Un baril métallique, des bouts d'ailes de tracteur, un couloir à lait, des poignées de vélo, des dents de herse... et on obtient une vache!

«On a beaucoup de plaisir à choisir les pièces qui vont devenir une sculpture », indique Gisèle. «Oui, rajoute Denis, toujours pince-sans-rire.45 heures de travail et 5 heures d'astinage... Va falloir que je t'apprenne à souder !». «On a beaucoup de plaisir à choisir les pièces qui vont devenir une sculpture », indique Gisèle. «Oui, rajoute Denis, toujours pince-sans-rire.45 heures de travail et 5 heures d'astinage... Va falloir que je t'apprenne à souder !».

Après avoir exploité une ferme laitière, Gisèle et Denis sont désormais à la retraite depuis une quinzaine d'années. Retraite consacrée, entre autres, à l'assemblage de leurs sculptures. Et ce ne sont pas les projets qui manquent : un tuyau de cafetière, une tasse à mesurer, une bouteille d'eau, un chaudron et de la broche à clôture deviendront prochainement une libellule recyclée, « symbole d'un écosystème en



Denis Bernier et Gisèle Chaput, toujours complices.

santé », explique Denis. Gisèle est en train de concevoir un nouveau coq, géant, ainsi qu'une abeille qui volerait au bout d'un mat. Denis rêve de faire un ange ! « Il y a toujours quelque chose à inventer », concluentils en souriant, complices comme jamais.

Merci!

Gisèle Chaput tient à remercier chaleureusement, pour leurs encouragements et leur soutien, et pour leur avoir donné des matériaux à recycler : sa cousine, ses voisins, Jocelyne Fontaine, et Hélène Larouche de la ferme « Les Deux L », cette dernière ayant acquis cinq œuvres signées Gisèle Chaput et Denis Bernier.



Joël Deschênes, Viviane Guilbault et Réal Berthiaume

MEILLEURE PHOTOGRAPHIE DE PRESSE



Au Fil de la Boyer, Saint-Charles-de-Belle-chasse : « Nos finissants de 5e secondaire », Muriel Leclerc

Les élèves de 5e secondaire de l'école de Saint-Charles ont eu droit à toute une collation des grades. La photographe Muriel Leclerc a pris au vol le lancer des chapeaux de graduation. Une photo qui reçoit des notes parfaites en ce qui a trait à la clarté, la pertinence et la mise en valeur de l'image. À la une de l'édition de juillet-août du journal Au Fil de la Boyer, elle constitue une belle complémentarité au texte de Christian Proulx, Une graduation pas comme les autres.

L'Édition des prix de l'AMECQ 2022 ►

MEILLEURES CONCEPTIONS GRAPHIQUES



Format Magazine

Vision croisée, Montréal : Vol. 3, No 1, juillet 2021, Wendy Hondermann et Claire Pichon

Format Tabloid

L'Indice bohémien, Abitibi-Témiscamingue : vol. 12, no 7, avril 2021, Dolorès Lemoyne

L'INDICE BOHÉMIEN



PRIX D'ENGAGEMENT NUMÉRIQUE



Ce prix récompense l'engagement, l'innovation et le développement numérique selon les critères suivants : innovation, originalité, fibre sociale et engagement émotionnel.

L'Édition des prix de l'AMECQ 2022 ►

GAGNANTS DES PRIX DE L'AMECQ 2022

Prix de la relève

3e prix

Le Cantonnier : « Jusqu'où les couleurs nous influencent-elle ? », Adèle Létourneau Vachon

2e prix

Le Hublot : « Faire rimer pandémie et école...», Charlotte Bernier

1er prix

Le Félix : « La vie à Saint-Félix-de-Kingsey », Mégane Langlois

Nouvelle

3e prix

Le Cantonnier : « Passe-moé la puck majore la mise », Jean-Denis Grimard

2e prix

Vues sur la Bourgogne : « 150 sacs à dos pour les enfants de la Petite-Bourgogne », Kathleen Gudmundsson

1er prix

L'Alliance de Preissac : « Preissac participe à la lutte aux changements climatiques », Marie-Josée Veilleux

Reportage

3e prix

Le Journal des citoyens : « Vers un exode d'une partie de la communauté ! », Émilie Corbeil

2e prix

L'Écho de Compton : « Travailler ici pour une meilleure vie là-bas », Danielle Goyette

1er prix

journaldesvoisins.com : « Des citoyens pris en otage à cause d'une ruelle privée », Christiane Dupont

Entrevue

3e prix

Le Félix : « Une femme et sa maison », Daniel Rancourt

2e prix

Autour de l'Île : « Le pharmacien de l'île accroche son sarreau », Marc Cochrane

1er prix

L'Écho de Saint-François : « Il danse avec les gardiens », Raynald Laflamme

Opinion

3e prix

L'Écho de Saint-François : « L'attractivité doit s'inscrire dans une démarche de marketing territorial », Raynald Laflamme

2e prix

Droit de Parole : « D'ici à ce que la dernière autoroute disparaisse, mobilisons-nous ! », Sophie Lavoie

1er prix

L'Indice bohémien : « Ne pas faire d'un moyen une fin », Valentin Brin

Chronique

3e prix

Le Journal des citoyens : « Yel », Gleason Théberge

2e prix

L'Écho de Compton : « La route Louis-S.-St-Laurent », Jeanmarc Lachance

1er Prix

Vues sur la Bourgogne : « Pour une amélioration du système alimentaire local », Benjamin Docquiere

GAGNANTS DES PRIX DE L'AMECQ 2022

Critique

3e prix

Reflet de Société : « Annulé(e) : un essai tout en nuances », Alexandra Grenier

2e prix

L'Indice bohémien : « Discussion de comptoir pour un univers de papier », Gabrielle Demers

1er prix

Le Sentier : « Le « tour de main » de Claude Chartrand », Lyne Boulet

Texte d'humeur

3e prix

Autour de l'île : « Bien des homes ne savent plus sur quel pied danser », Marie Blouin

2e prix

journaldesvoisins.com : « L'école à trois vitesses », Claire Noël

1er prix

L'Arrivage d'Adstock : «Quand le chialage détruit la beauté d'une magnifique communauté », Richard Samson

Texte journaux à petit tirage

3e prix

Le Parentois : « Chasser l'orignal par temps chaud », Jacques Massé

2e prix

Entre deux lacs : « Les chemins de fer du Témiscouata », Denis Landry

1er prix

Le Félix : « Signé : Gisèle Chaput et Denis Bernier », Daniel Rancourt

Photographie de presse

3e prix

Le Sentier : « On a dansé dans le sentier », Lyne Boulet

2e prix

Le Journal des citoyens : « La forêt de la paix », Michel Fortier

1er prix

Au Fil de la Boyer : «Nos finissants de 5e secondaire 2021 », Muriel Leclerc

Conception graphique - Magazine

3e prix

Le p'tit journal de Woburn : Novembredécembre 2021, Johanne Carbonneau et Manon Therrien

2e prix

Reflet de Société: Vol 30, no 1, septembre-octobre 2021, Keven Wong

1er prix

Vision croisée : Vol. 3, no 1, juillet 2021, Wendy Hondermann et Claire Pichon

Conception graphique - Tabloïd

3e prix

Journal Mobiles : Octobre 2021, Martin Rinfret

2e prix

La Gazette de la Mauricie : Vol. 37, no 7, avril 2021, Martin Rinfret

1er prix

L'Indice bohémien : Vol. 12, no 7, avril 2021,

Dolorès Lemoyne

GAGNANTS DES PRIX DE L'AMECQ 2022

Engagement numérique

3e prix L'Indice bohémien

2e prix L'Écho de Compton

1er prix journaldesvoisins.com

Prix Raymond-Gagnon

Rolande Lavoie La Vie d'Ici

Média écrit communautaire de l'année

3e prix Le Félix

2e prix Autour de l'île

1er prix journaldesvoisins.com

